

# PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL



## PARTIE II

# RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION

### Organismes accompagnant



Dessin & Construction, sprl  
Siège social : rue des Francs 78 - 6001 Marcinelle  
☎ : 071 / 43 48 83 ✉ : [courriel@dessin-et-construction.eu](mailto:courriel@dessin-et-construction.eu)



Tr@me scrl  
Siège social : rue de Liège 83 - 4357 Limont  
☎ : +32 19 54 60 51 ✉ : [info@trame.be](mailto:info@trame.be)  
[http:// www.trame.be](http://www.trame.be)

**Table des matières**

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Rétroactes .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Présentation des organismes d'accompagnement .....</b>	<b>6</b>
3.0	Dessin & Construction sprl .....	6
3.1	Tr@me scl.....	7
<b>4</b>	<b>Actions de communication .....</b>	<b>8</b>
4.0	Objectifs vs public cible .....	8
4.1	Le site web .....	9
4.2	Parutions dans la presse .....	9
<b>5</b>	<b>Mise en œuvre .....</b>	<b>10</b>
5.0	Objectifs (rappel) .....	10
5.1	Calendrier .....	11
5.2	Consultations villageoises .....	11
5.2.1	<i>Eléments méthodologiques</i> .....	11
5.2.2	<i>Méthodologie détaillée</i> .....	12
5.3	Groupe de travail avec l'Administration .....	13
5.3.1	<i>Eléments méthodologiques</i> .....	13
5.3.2	<i>méthodologie détaillée</i> .....	13
5.4	Atelier avec les Conseillers communaux.....	15
5.4.1	<i>Eléments méthodologiques</i> .....	15
5.4.2	<i>Méthodologie détaillée</i> .....	15
5.5	Groupes de travail thématiques préparatoires.....	16
5.5.1	<i>Eléments méthodologiques</i> .....	16
5.5.2	<i>Méthodologie détaillée</i> .....	17
5.6	Commission locale de Développement rural .....	17
5.6.1	<i>Installation</i> .....	17
5.6.2	<i>Calendrier de travail</i> .....	18
5.6.3	<i>Composition de la CLDR</i> .....	19
5.6.4	<i>Eléments méthodologiques</i> .....	22
5.6.5	<i>Méthodologie détaillée</i> .....	23
	<b>Annexes .....</b>	<b>27</b>

## Index

## Liste des figures

Figure 1 – Une ODR : la participation citoyenne au cœur de son élaboration .....	4
Figure 2 - Construction du diagnostic partagé du PCDR de Genappe .....	10
Figure 3 - Diversité de la CLDR.....	21
Figure 4 - Exemple de fiche de synthèse .....	23
Figure 5 - Durabilité d'un projet (résultats de l'évaluation) .....	24
Figure 6 - Vision à 10 ans? Document de travail.....	24
Figure 7 - Outil de répartition en lot .....	25
Figure 8 - Canevas de réflexion pour les fiches projets.....	25
Figure 9 - Durabilité de 4 projets lot 1.....	26

## Liste des tableaux

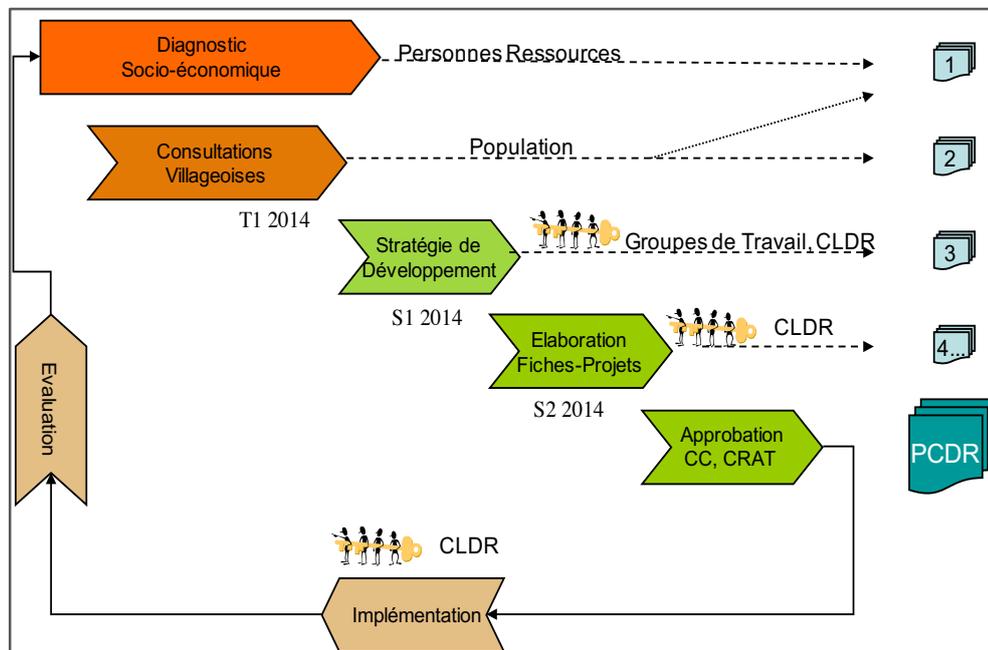
Tableau 1 - Actions de Communication .....	8
Tableau 2 - Liste des membres de la CLDR à fin novembre 2014.....	20

# 1 INTRODUCTION

Cette partie décrit les dispositifs, les méthodes et les actions mis en place en vue de garantir une participation large et constructive des acteurs du territoire (citoyens, personnes-ressources, acteurs économiques, élus, etc.) tout au long de l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural-Agenda 21 (PCDR-A21), et plus spécifiquement en ce qui concerne :

- L'enrichissement du diagnostic initial par l'apport de points de vue croisés et complémentaires ;
- L'identification des enjeux de développement du territoire ;
- L'élaboration de la stratégie de développement ;
- La rédaction et la priorisation des fiches-projets ;
- L'évaluation des projets Lot 1 selon une grille d'analyse multicritères répondant aux dimensions du développement durable, co-construite par la CLDR et l'Administration.

**Figure 1 – Une ODR : la participation citoyenne au cœur de son élaboration**



Le document est structuré comme suit :

## 1. RETROACTES

Rappel des grandes phases de l'ODR

## 2. PRESENTATION DES ORGANISMES ACCOMPAGNANT L'ODR

## 3. ACTIONS DE COMMUNICATION

Il s'agit des actions de communication réalisées pour informer la population au sujet de l'ODR, publier les dates des consultations villageoises et mobiliser les habitants ainsi que le lancement d'un appel à candidature pour la CLDR.

## 4. MISE EN ŒUVRE

Il s'agit d'une description des dispositifs et méthodes mis en œuvre dans le cadre des réunions et de la CLDR et d'une synthèse des résultats.

## 5. ANNEXES

## 2 RETROACTES

---

Nous rappelons ci-dessous les grands moments clés rattachés à l'élaboration PCDR-A21.

- 3/2/2009 : réalisation d'un Contrat d'Avenir Local (CAL).
- 2010 : proposition par le Collège de lancer un PCDR.
- Juillet 2013 : désignation par le Conseil communal d'un auteur de projet à savoir Dessins & Constructions Sprl en association momentanée avec Tr@me scrl.
- Janvier 2014 : lancement officiel de l'opération de développement rural par le Conseil communal.
- Mars - avril 2014 : organisation de la consultation villageoise : 5 séances auxquelles participent 203 personnes. Ces participants sont invités à s'inscrire comme 1) volontaire pour participer à un ou plusieurs groupes de travail thématiques et 2) candidat à la CLDR. Les inscriptions de 41 personnes sont ainsi enregistrées.
- Mai - juin 2014 : organisation de 3 groupes de travail en vue d'approfondir la réflexion autour des dimensions « économie », « environnement » et « social » et préparer le travail de la future CLDR. Ces trois groupes de travail ont rassemblé respectivement 28, 23 et 32 personnes. Comme certaines personnes participaient à un ou plusieurs groupes de travail, cela fait un total de 26 participants issus des citoyens et de 13 animateurs, personnes ressources ou experts invités.
- 26 août 2014 : désignation officielle de la CLDR par le Conseil communal.
- 5 novembre 2014 : installation de la CLDR.
- 27 janvier 2015
  - Approbation de la composition de la CLDR par le Gouvernement wallon.
  - Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur par le Gouvernement wallon.
- Décembre 2014 à octobre 2016 : élaboration de la stratégie de développement et des fiches projets par la CLDR, construction d'une grille multicritères d'analyse et d'évaluation selon les dimensions du développement durable.
- 16 novembre 2016 : approbation du PCDR-A21 par la CLDR.
- 14 décembre 2016 : approbation du PCDR-A21 par le Collège (cf. annexe 5)
- 21 février 2017 : approbation du PCDR-A21 par le Conseil communal (cf. annexe 5)
- Xxx 2017 : présentation du PCDR-A21 à la CRAT.

### 3 PRESENTATION DES ORGANISMES D'ACCOMPAGNEMENT

L'auteur de projet en charge de l'élaboration du PCDR-Agenda 21 est désigné en juillet 2013 par la commune de Genappe. Il est constitué par une association momentanée entre Dessins & Constructions sprl et Tr@me scrl.



Dessin & Construction, sprl  
Siège social : rue des Francs 78 - 6001 Marcinelle  
☎ : 071 / 43 48 83 ✉ : [courriel@dessin-et-construction.eu](mailto:courriel@dessin-et-construction.eu)



Tr@me scrl  
Siège social : rue de Liège 83 - 4357 Limont  
☎ : +32 19 54 60 51 ✉ : [info@trame.be](mailto:info@trame.be)  
[http:// www.trame.be](http://www.trame.be)

#### 3.0 DESSIN & CONSTRUCTION SPRL

Dessin & Construction est une société interprofessionnelle d'architecture, d'ingénierie et d'urbanisme. Le bureau exerce ses compétences dans ces trois domaines, en privilégiant les études et projets abordant plusieurs de ces dimensions.

*Ces principaux domaines d'intervention sont :*

- Coopération au développement : lotissement et construction d'habitations sociales, étude d'assainissement de quartiers urbains marginalisés
- Planification urbaine
- Aménagement d'espace publics et de parcs
- Réseau de mobilité et de transports en commun
- Réaffectation de sites industriels, assainissement et urbanisation
- Construction et transformation de logements sociaux, de commerces, de bureaux et d'ouvrage d'art
- Etude et aménagement de voies lentes
- Aménagement écologique de sites semi-naturels
- Etablissement de Plan communaux d'aménagement
- Etude d'incidence sur l'environnement
- Architecture : maisons sociales ou communautaires, bâtiments industriels, bureaux et surfaces commerciales, immeubles à appartements
- Génie civil : ponts, passerelles, murs de soutènement, stabilité des bâtiments

Le respect de l'environnement naturel et humain est au cœur de ses réflexions aussi bien dans le choix des matériaux, dans les techniques de constructions, que dans l'économie du projet cherchant le juste équilibre entre tradition et modernité.

Une attention particulière à la participation de tous les acteurs est accordée dans l'élaboration des projets : maître d'ouvrage et entrepreneurs comme acteurs directs mais aussi la société civile à travers différents processus participatifs.

### 3.1 TR@ME SCRL

Tr@me est une société coopérative créée en 2002 et gérée par 5 administrateurs, tous actifs au sein de la société, et 3 employées.

Sa particularité est de pouvoir intervenir à différentes phases d'un projet : monter le dossier, créer le partenariat, s'assurer de la faisabilité, élaborer la stratégie de développement, accompagner la mise en œuvre, mettre en place les outils de communication et de capitalisation, et évaluer.

Tr@me est capable de mobiliser rapidement un réseau d'acteurs territoriaux, de spécialistes (urbanisme, environnement, architecture, mobilité, énergies renouvelables, ...) et de partenaires académiques sur les plans wallon et européen.

Tr@me s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire qui est rôdée en matière de co-développement de stratégie territoriale à différentes échelles (développement rural, requalification urbaine et règlement d'urbanisme, agenda 21, contrat d'avenir local,) et dans les domaines suivants:

- Organisation et animation de processus participatifs : panels de citoyens régionaux (Bruxelles, Wallonie), ateliers urbains, ateliers villageois, ... ;
- Actions de mise en réseau (Réseau wallon du Développement Rural, ...)
- Stratégie de développement (Plan wallon déchets, Plan local énergie climat, ...)
- Stratégie de coopération transnationale (Sud Hainaut/Thiérache, Coopération Leader, ...)
- Accompagnement méthodologique, et notamment à la création d'activités et de formations (observatoire de l'emploi, parcours d'insertion, ...)
- Evaluation de politiques publiques.

## 4 ACTIONS DE COMMUNICATION

### 4.0 OBJECTIFS VS PUBLIC CIBLE

Il s'agit d'informer les habitants sur l'ODR, les sensibiliser à l'importance d'un PCDR-A21 pour Genappe et les mobiliser pour la phase de consultation.

A cet effet, un logo a été attribué au PCDR-A21 de manière à le rendre visuellement reconnaissable et trois outils de communication ont été utilisés : le journal communal, le site internet de la Commune et un toute-boite. Le tableau ci-dessous reprend les actions de communication.

Logo du PCDR



### Préserver, développer, notre commune.

Notre ruralité, au cœur de nos réflexions et du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

#### Encore un programme ?

Certains thèmes ont été abordés récemment dans le cadre de différents plans et programmes (aménagement du territoire via le Schéma de Structure Communal ou la mobilité dans le Plan Communal de Mobilité). Le PCDR se préoccupe de ruralité et vise :

- la préservation et le développement de la ruralité de nos villages tout en étant des garde-fous en réponse aux différentes pressions (foncière, immobilière, économiques...);
- le développement local et durable de la vie communale à travers diverses thématiques (économie, culture, santé, agriculture, environnement, tourisme...);

Le PCDR appelle également à la participation à travers :

- 5 réunions villageoises qui seront organisées dans le courant du mois de mars. Toutes les informations pratiques relatives à ces réunions vous seront communiquées dans l'édition du mois de mai.

la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui travaillera sur les enjeux en termes de préservation et de



Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hoyet@genappe.be

**Vincent Giboux**, Président du CPAS  
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC

Permanences: au CPAS, sur rendez-vous ou 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 18h  
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/68.11.90 vincent.giboux@genappe.be

développement de la ruralité à Genappe

#### Quel genre de projet ?

L'aménagement d'une maison de village, la valorisation de circuits de promenade, la rédaction d'une charte agriculture / habitants, l'aménagement d'espaces publics... Autant de projets subsidiés partiellement par la Région wallonne.

Le PCDR de Genappe aura une particularité: il sera aussi un Agenda 21 local. Cette approche apportera une dimension supplémentaire à la réflexion:

- en élargissant la réflexion à d'autres thématiques comme la santé, le changement climatique... dans une approche de développement durable;
- en insistant sur la gouvernance et la participation de tous: administrations, associations, individus, entreprises... dans les projets et dans leur mise en œuvre;
- en prenant en compte les générations actuelles, même éli-

gnées de notre territoire, ainsi que les générations à venir.

#### En conclusion

Notre PCDR se constituera et prendra du sens. Son Sens, avec vous. Faites-nous savoir ce que représente la ruralité à Genappe pour vous, ce qu'elle vous tient et comment vous la concevez pour demain.

Marianne Janssens  
Echevine

#### Consultations citoyennes

- Lundi 17 mars à partir de 19h30  
Giboux - Salle commune
- Mardi 18 mars à partir de 19h30  
Boufflers - Salle commune
- Jeudi 27 mars à partir de 19h30  
Houtain le Val et Loupigne  
Salle communale d'Elv
- Lundi 31 mars à partir de 19h30  
Rouvral - Ecole communale
- Mardi 1<sup>er</sup> avril à partir de 19h30  
Ways, Genappe et Vieux-Genappe - Espace 2000

Tableau 1 - Actions de Communication

Objectif	Quoi	Où	Public cible	Quand
<b>Informer sur le PCDR</b>	Article	Journal de Genappe	Habitants	2013
	Rubrique	Site internet	Habitants	2014-2016
<b>Informer sur la consultation, mobiliser</b>	Article	Journal de Genappe	Habitants	02/2014
	Toute-boite	Genappe	Habitants	02/2014
	Article	Journal de Genappe	Habitants	03/2014
<b>Appel à candidatures</b>	Article	Journal de Genappe	Habitants	05/2014
<b>Informer sur le rôle et la composition de la CLDR</b>	Article	Journal de Genappe	Habitants	12/2014
<b>Etat d'avancement du PCDR</b>	Article	Journal de Genappe	Habitants	06/2015
<b>Lancement page sur PCDR www.genappe.be</b>	Article	Journal de Genappe	Habitants	12/2015

## 4.1 LE SITE WEB



vous êtes ici : accueil

### Publications

Conseil Communal  
Avis et enquêtes  
Règlements Taxes  
Code de la Citoyenneté  
Prévention incendie  
Journal de Genappe  
Rapport annuel 2015

### Accès direct

Urgences  
Police locale  
CPAS de Genappe  
Offres d'emplois  
Dernières mises à jour



Circulation



PCDR – A21L

Le logo du PCDR est affiché en page d'accueil du site <http://www.genappe.be> et contient un lien hypertexte qui débouche sur un menu reprenant les 6 rubriques suivantes :

1. Actualités
2. CLDR – Rôles et composition
3. Contacts
4. Presse
5. Opération de développement rural
6. Participation citoyenne

Environnement
Actualités
Matières traitées
Équipe en place
Agriculture
Animaux en ville
Déchets
Espaces verts
Cours d'eau
Numéros utiles
PCDR – Agenda 21
Actualités
CLDR
Contacts
Presse
Opération de développement rural
Participation citoyenne
GAL– 3 communes, un futur?

### Une Opération de développement rural à Genappe

Aménager une place, créer une maison de village, revitaliser un quartier, préserver la biodiversité autour des cours d'eau, développer des solutions originales en termes de logements, mettre en place des services publics qui répondent aux besoins des habitants,... autant de projets dignes de figurer dans un Programme communal de Développement rural (PCDR).

En janvier 2014, comme une centaine de communes wallonnes, Genappe lançait à son tour officiellement son Opération de développement rural (ODR) afin d'élaborer un PCDR couplé à un Agenda 21 local.

### Une Opération de Développement Rural (ODR) vous dites ?

Une ODR est une démarche par laquelle la commune s'engage à se doter d'une stratégie de développement à long terme et à dresser une liste de projets visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. La particularité de cette «opération» est qu'elle est participative. Cela signifie qu'elle se base entre autres sur des consultations de la population et sur le travail d'une Commission Locale de Développement Rural qui réunit des citoyens et des conseillers communaux. La liste de projets est le fruit d'une véritable réflexion citoyenne qui passe par l'identification des défis que la commune doit relever, les objectifs qu'elle entend poursuivre et les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces derniers. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la vie sociale et associative, la vie économique, l'environnement, l'aménagement du territoire, l'agriculture, la sécurité, la mobilité, ...

Cette ODR aboutit à la rédaction d'un Programme communal de développement rural, document stratégique pour les 10 ans à venir, et à sa mise en œuvre effective avec l'aide de financements régionaux et communaux.

La dimension Agenda 21 local, couplée au PCDR, apporte la dimension de développement durable à la réflexion stratégique. Cela passe notamment par une implication accrue de l'administration communale dans la réflexion et dans le suivi de la mise en œuvre des projets, par l'évaluation de l'impact environnemental des projets identifiés ou encore par la maîtrise de l'empreinte écologique de ces derniers.

Environnement
Actualités
Matières traitées
Équipe en place
Agriculture
Animaux en ville
Déchets
Espaces verts
Cours d'eau
Numéros utiles
PCDR – Agenda 21
Actualités
CLDR
Rôles et missions de la CLDR
Contacts
Presse
Opération de développement rural
Participation citoyenne
GAL– 3 communes, un futur?

### Rôles et missions de la CLDR

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est l'organe régulier qui encadre l'Opération de développement rural tout au long de la durée du PCDR-Agenda 21.

Elle est constituée de citoyens de la commune, hommes et femmes volontaires, représentatifs des différents villages, des différentes classes d'âges, ainsi que des différents milieux socio-professionnels et culturels. Le milieu politique y est également représenté par des membres issus du conseil communal.

#### Les membres de la CLDR :

- Représentent la population
- Sont le relais entre la population et les autorités communales
- Donnent des avis collectifs judicieux aux décideurs
- Veillent à ce que les projets du PCDR – Agenda 21 répondent aux besoins des habitants

#### Quelles sont les missions de la CLDR ?

- Représenter le mieux possible l'ensemble de la population de Genappe
- Cerner les besoins de la population, en ayant à cœur l'intérêt général
- Définir, avec l'aide de l'auteur du PCDR-Agenda 21, les objectifs d'un développement global et durable de la commune, dans le respect de la philosophie de l'Agenda 21
- Retenir, affiner et prioriser les projets d'actions à mettre en œuvre
- Concevoir avec l'aide de l'auteur du PCDR, un avant-projet de PCDR-Agenda 21, devant être soumis au Conseil communal, présentant de manière harmonisée et globale des objectifs et des projets d'actions et fixant parmi ces projets un ordre de priorité
- Proposer au Conseil communal des demandes de convention-exécution de développement rural à passer avec le Ministre concerné
- Assurer le suivi des projets du PCDR-Agenda 21 approuvé
- Participer à la mise à jour ou à la révision du PCDR-Agenda 21

## 4.2 PARUTIONS DANS LA PRESSE

Nous avons relevé les articles de presse suivants

- « Genappe se lance dans un PCDR », la DH, 19/7/2011
- « Genappe pense à son avenir et à ses finances », Le Soir, 25/7/2011
- « Consultation pour le PCDR : 5 réunions dans les villages », L'avenir, Jeudi 13/2/2014.

## 5 MISE EN ŒUVRE

Ce chapitre décrit en détail le processus participatif mis en place ainsi que la méthodologie et les techniques d'animation utilisées avec les différents publics concernés à savoir:

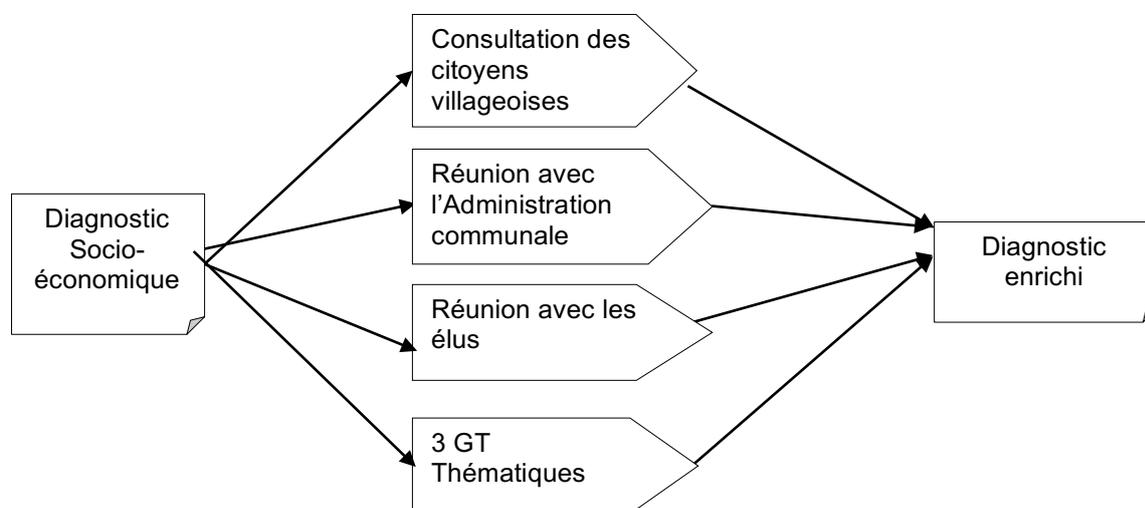
- Les citoyens ;
- Les chefs de l'Administration ;
- Les élus locaux ;
- Les membres de la CLDR.

### 5.0 OBJECTIFS (RAPPEL)

Rappelons que la phase de consultation poursuit les trois objectifs suivants :

1. Informer la population sur le PCDR, son importance pour le développement de la Commune et communiquer autour des éléments clés issus du diagnostic.
2. Collecter les données « chaudes » du territoire : il s'agit ici de compléter l'analyse socio-économique et environnementale du territoire (cf. partie I) avec les informations recueillies lors des consultations villageoises, notamment en matière d'atouts et de faiblesses du territoire. Ces informations sont étiquetées « données chaudes » car celles-ci relèvent davantage du vécu, du ressenti, et de l'expérience de l'utilisateur par rapport à son territoire.
3. Approfondir les atouts et les faiblesses du territoire selon les trois grandes thématiques du développement durable (économie, social et environnement). Il s'agit là de préparer le travail de la future CLDR.

Figure 2 - Construction du diagnostic partagé du PCDR de Genappe



## 5.1 CALENDRIER

Année	Mois	Date	Type d'événement ou action d'information / consultation		Participants / Cible	
2013	Sept.		Article	Journal de Genappe - septembre 2013	Public	
	Fev.	10/02/14	Article	Journal de Genappe - février 2014	Public	
			Toute-Boite	Flyer annonçant les consultations villageoises	Public	
2014	Mars	10/03/14	Article	Journal de Genappe - Mars 2014	Public	
		17/03/14	Réunion	Consultation villageoise à Glabais	Public	
		18/03/14	Réunion	Consultation villageoise à Baisy-Thy	Public	
		27/03/14	Réunion	Consultation villageoise à Houtain-le-Val et Loupoigne	Public	
		31/03/14	Réunion	Consultation villageoise à Bousval	Public	
		Avr.	1/04/14	Réunion	Consultation villageoise à Genappe, Vieux-Genappe et Ways	Public
		Mai	10/05/14	Article	Journal de Genappe - Mai 2014	Public
	15/05/14		Réunion	Groupe de travail Administration communale	Chefs de service	
	22/05/14		Réunion	Groupe de travail Conseillers communaux	Elus	
	26/05/14		Réunion	Groupe de travail "Economie" (préparatoire)	Public / pers. Ressources	
Juin	3/06/14	Réunion	Groupe de travail "Environnement" (préparatoire)			
	18/06/14	Réunion	Groupe de travail "Social" (préparatoire)			
Nov.	5/11/14	Réunion	CLDR	CLDR		
	25/11/14	Réunion	Groupe de travail Administration communale	Chefs de service		
	Dec.	9/12/14	Réunion	Groupe de travail Administration communale	Chefs de service	
13/12/14		Réunion	CLDR	CLDR		
2015	Janv.	26/01/15	Réunion	Groupe de travail Administration communale	Chefs de service	
		17/11/15	Réunion	Rencontre entre 1 représentant de la CLDR et les chefs de service	CLDR / Chefs de service	
		25/11/15	Réunion	Rencontre entre 1 représentant de la CLDR et le Collège com	CLDR/Collège	

Le calendrier de travail de la CLDR est repris au point 5.6.2

## 5.2 CONSULTATIONS VILLAGEOISES

### 5.2.1 ELEMENTS METHODOLOGIQUES

<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Informer sur les objectifs et le planning de l'ODR/A21 ;</li> <li>2. Présenter les éléments clés et les 1<sup>ers</sup> éléments d'analyse AFOM issus du diagnostic (partie 1) ;</li> <li>3. Recueillir auprès des citoyens les données « chaudes » et pour en déduire les atouts, et les faiblesses du territoire ;</li> <li>4. Lancer l'appel à candidatures pour les groupes de travail thématiques préparatoires et la CLDR.</li> </ol>
<b>Public cible</b>	Habitants
<b>Mise en œuvre</b>	<p>5 réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>17/3/2014 : Glabais</li> <li>18/3/2014 : Baisy Thy</li> <li>27/3/2014 : Houtain le Val &amp; Loupoigne</li> <li>31/3/2014 : Bousval</li> <li>01/4/2014 : Genappe, Vieux Genappe, Ways</li> </ul> <p>Regroupant au total 203 participants</p>

<b>Méthodologie</b>	Travail en 2 temps : 1. Présentation en plénière du diagnostic 2. Travail en sous-groupes : enrichissement du diagnostic avec la connaissance du territoire de chaque participant, en 4 temps 1. Réflexion personnelle 2. Mise en en commun 3. Regroupement 4. Restitution Technique de brainstorming (cf. infra)
<b>Outils</b>	Présentation PPT : 1. ODR 2. Diagnostic synthétisé sous forme AFOM
<b>Délivrables</b>	1. Liste par village des commentaires individuels écrits sur post-it. 2. 5 Mindmaps (1/village) 3. Tableau AFOM organisé en thématique. 4. Liste des candidats aux groupes de travail thématiques et à la CLDR.

### 5.2.2 METHODOLOGIE DETAILLEE

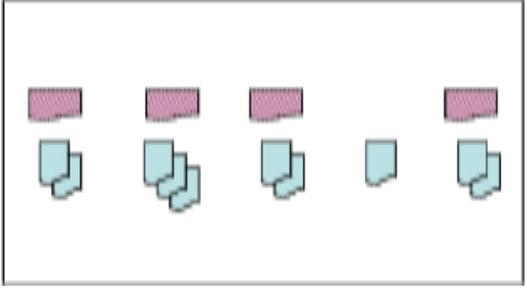
Des techniques de Brainstorming ont été utilisées afin d'identifier les atouts/ressources et les faiblesses/menaces présents sur le territoire. Ces techniques ont été mises en œuvre en sous-groupes de 8 à 15 personnes, animés par un représentant de l'auteur de projet. Dans ce cadre, les habitants ont eu le loisir de s'exprimer sur 2 questions-problèmes selon la procédure décrite ci-dessous.

#### Questions - problèmes

- Si vous deviez choisir, parmi les problèmes que vous rencontrez au quotidien, quelles sont les N (= nombre de post-it) problématiques qui nécessitent une attention prioritaire de la part de la commune en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir ?
- Quelles sont les principaux atouts/ressources dont disposent les villages de Genappe en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir ?

#### Etapes

1	<p><i>Décrire le problème</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée: 15'</li> <li>• Seul !</li> <li>• Chacun dispose de N post-it</li> <li>• Formuler sur chaque post-it - en réponse à la question problème - une phrase complète, concrète et décrivant une situation spécifique. Ne pas généraliser</li> <li>• Coller le post-it sur le bord gauche du tableau !</li> </ul>	
2	<p><i>Clarifier la formulation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée: 20'</li> <li>• Tous !</li> <li>• L'animateur lit le contenu de chaque post-it. Celui-ci ne doit pas être jugé ou critiqué, ni devenir la source d'un débat. Seules sont admises les demandes de clarification : le contenu est-il clair pour l'ensemble des participants ? le contenu répond-il à la question problème ?</li> <li>• Une fois clarifié, le post-it est placé à droite du tableau</li> </ul>	

3	<p><i>Effectuer les regroupements pertinents</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée: 20'</li> <li>• Tous !</li> <li>• Grouper les post-it au contenu similaire.</li> <li>• Max. 3 post-it par groupe</li> <li>• Les post-it qui ne peuvent être regroupés sont appelés « loups solitaires ».</li> <li>• Résumer pour chaque groupe le message contenu sur les post-it en écrivant des phrases complètes représentatives de leur contenu, ni plus ni moins. Ces phrases de synthèse doivent donc répondre à la même question problème.</li> </ul>	
---	--	--

Ces techniques de brainstorming permettent :

- Une expression libre et sans jugement de chacun des participants ;
- Une exploration large et transversale de l'ensemble des thématiques tant en termes d'atouts que de problématiques.

### 5.3 GROUPE DE TRAVAIL AVEC L'ADMINISTRATION

#### 5.3.1 ELEMENTS METHODOLOGIQUES

<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rappeler les objectifs et le planning de ODR-A21 ainsi que le rôle de l'Administration;</li> <li>2. Informer sur les résultats des consultations villageoises et le ressenti des citoyens</li> <li>3. Identifier les atouts et les faiblesses du territoire du point de vue des chefs de service;</li> <li>4. Identifier une série de bonnes pratiques en termes de développement durable déjà en place au sein de l'Administration communale, ainsi que des projets existants sur le territoire ;</li> <li>5. Poser les bases d'une cellule transversale CLDR/Administration qui implique pleinement les différents services et qui assure une cohérence bilatérale et un suivi des travaux/projets menés par la CLDR.</li> </ol>
<b>Mise en oeuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15/05/14</li> <li>• 25/11/14</li> <li>• 9/12/14</li> <li>• 26/01/2015</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<p>Déroulement en 4 temps : une présentation en séance plénière suivi de 3 séquences de réflexion en sous-groupes Travail basé sur une technique de brainstorming (cf. point. 5.2.2)</p>
<b>Outils</b>	<p>Présentation PPT des grandes thématiques abordées lors des consultations villageoises, et du ressenti des citoyens</p>
<b>Délivrables</b>	<p>AFOM</p>

#### 5.3.2 METHODOLOGIE DETAILLEE

La technique de brainstorming utilisée est la même que celle adoptée pour les consultations villageoises à savoir : utilisation d'un nombre de post-it limité par personne, réflexion individuelle

autour de questions-problèmes, puis regroupement par thème. Par contre, les questions-problèmes à traiter sont relatives :

- Au développement de la commune pour les 10 années à venir ;
- Aux pratiques et politiques actuelles de l'Administration en termes de développement durable ;
- Au mode de fonctionnement éco responsable de l'Administration communale.

Celles-ci sont libellées comme suit :

Séquence 1 : développement de la Commune dans les 10 années à venir

- Si vous deviez choisir, parmi les problèmes que vous rencontrez au quotidien, quelles sont les N (= nombre de post-it) problématiques territoriales qui nécessitent une attention prioritaire de la part de la commune en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir ?
- Quelles sont les principaux atouts/ressources dont disposent les villages de Genappe en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir ?

Séquence 2 : réflexion sur les pratiques et politiques actuelles en matière de durabilité

- Si vous deviez choisir, parmi les problèmes que vous identifiez au quotidien dans les pratiques ou politiques de la commune, quelles sont les N (=nombre de post-it à remplir, variant de 1 à 3 selon le nombre de participants) problématiques qui nécessitent une attention prioritaire de la part de la commune en vue de rendre le **fonctionnement de l'Administration** exemplaire d'un développement rural durable pour les 10 années à venir ?
- Quelles sont les principaux atouts et ressources dont dispose l'Administration pour s'inscrire dans un développement durable ?

Séquence 3 : réflexion autour de l'exemplarité, de la transversalité et de la gouvernance.

Travail en sous-groupes : chaque groupe choisit 2 questions-problèmes à traiter. Temps de réflexion de 40 min puis échange 20 min.

Thème	Questions-problèmes
<b>Le pilotage interne : vers une responsabilité partagée autour de projets</b> Faire vivre et animer la transversalité	<i>Comment organiser un pilotage interne en mode « collectif » pour élaborer un programme d'action relevant d'une responsabilité partagée ?</i>
<b>Forger et asseoir en interne une culture du développement durable</b> Sensibiliser et mobiliser en interne : vers un projet collectif	<i>Comment mobiliser les responsables administratifs et techniques, et l'ensemble des agents, de façon à mettre le développement durable au cœur des préoccupations de la commune ?</i>
<b>Outil d'analyse et de planification pour un développement durable</b>	<i>Comment ré-interroger les politiques et le territoire, articuler les échelles spatiales (local et global) et se projeter dans le long terme ? Comment se doter d'outils en vue d'analyser à l'aune du développement durable les politiques et le territoire ? Comment définir les priorités et un plan d'action ?</i>
<b>Appui et interdépendance avec les acteurs du territoire</b>	<i>Comment mobiliser les compétences et les expertises d'acteurs ressources du territoire.</i>
<b>Vers une éco-citoyenneté active</b>	<i>Comment développer au sein de la population une prise de conscience collective ? Comment faire adhérer la population et le plus grand nombre</i>

*d'acteurs locaux au projet et les rendre acteurs dans la construction de l'Agenda 21 ?*

## 5.4 ATELIER AVEC LES CONSEILLERS COMMUNAUX

Rappelons que les élus de la commune ont été conviés au titre de simples observateurs lors des réunions de consultations villageoises. Pour leur donner à leur tour l'occasion de s'exprimer, une réunion de travail a été prévue avec eux.

### 5.4.1 ELEMENTS METHODOLOGIQUES

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler les objectifs et le planning de l'ODR-A21 ainsi que le rôle des élus dans ce projet ;</li> <li>• Informer sur les résultats des consultations villageoises et le ressenti des citoyens</li> <li>• Identifier les atouts et faiblesses du territoire du point de vue des conseillers communaux ;</li> <li>• Identifier des bonnes pratiques en termes de développement durable déjà en place au sein de l'Administration communale, dans les politiques de la commune ainsi que dans des projets qui existent sur le territoire ;</li> </ul>
<b>Mise en oeuvre</b>	22/05/14 : réunion de travail
<b>Méthodologie</b>	Grandes thématiques abordées lors des consultations villageoises et ressenti des citoyens : présentation PPT Travail basé sur des techniques de brainstorming (cf. 5.2.2)
<b>Délivrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des commentaires individuels écrits sur post-it.</li> <li>• Mindmap regroupant les commentaires par grandes thématiques, puis par sous-thématiques.</li> <li>• Tableau de synthèse AFOM compilant les atouts/ressources et faiblesses issus des consultations villageoises : les éléments sont priorisés selon leur degré d'importance par chaque conseiller.</li> <li>• Inventaire des politiques ou pratiques en faveur du développement durable à mettre en avant.</li> </ul>

### 5.4.2 METHODOLOGIE DETAILLEE

La technique de brainstorming utilisée est la même que celle adoptée pour les consultations villageoises à savoir : utilisation d'un nombre de post-it limité par personne, réflexion individuelle autour de questions-problèmes, puis regroupement des réponses par thème. Par contre, les questions-problèmes à traiter sont différentes (cf. tableau ci-dessous)

Questions-problèmes	Procédure
1. Quel est le ressenti de la population ? 2. Quels sont les atouts/faiblesses du territoire et par grande thématique qui me semblent prioritaires ?	Exercice individuel <i>Etape 1 : Choisir pour chaque thématique les atouts et les faiblesses importants</i> Surligner les atouts et les faiblesses qui me paraissent importants sur l'AFOM de synthèse issue des consultations villageoises <i>Etape 2 : Prioriser les atouts / faiblesses</i> Coller 1 gommette sur un atout et une faiblesse que je choisis comme prioritaire
3. Quels sont les atouts/faiblesses à ajouter ?	<i>Compléter l'inventaire des atouts/faiblesses</i> Exercice individuel, chaque participant reçoit N post-it. Répondre à la question-problème : 1 phrase par post-it

	<p><i>Mise en commun et discussion</i></p> <p>Les post-it sont collés au fur et à mesure de la discussion et en fonction des thématiques auxquelles ils se rapportent sur le tableau AFOM de synthèse</p>
4. Quels sont les politiques ou pratiques en faveur du développement durable présentes sur le territoire qu'il faut mettre en avant ?	<p>Exercice individuel puis en groupe. Chacun reçoit N post-it. Donner le nom d'un projet ou une phrase décrivant une politique, ou encore une action.</p> <p>Discussion.</p>

## 5.5 GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES PREPARATOIRES

En vue de préparer au mieux le travail de la future CLDR, mais également d'approfondir les éléments issus des consultations villageoises, trois groupes de travail thématiques – économie, environnement, social –, ont été organisés en mai et en juin 2014. Toutes les personnes inscrites à l'issue des consultations villageoises ou via le Journal de Genappe, ainsi que des personnes ressources identifiées parmi les acteurs clés du territoire ont été invitées. Ainsi, parmi les participants au GT « Social », nous trouvons le président du CPAS, le directeur de « Notre Maison » (société de logement sociaux), un représentant de l'Asbl Brasero, la bibliothécaire communale, la présidente du Syndicat d'initiative.

Ces différents GT thématiques ont mobilisé 39 personnes, dont la plupart ont assisté aux 3 réunions. Les personnes étaient libres d'assister à un ou plusieurs GT.

### 5.5.1 ELEMENTS METHODOLOGIQUES

<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approfondir et compléter le diagnostic des problématiques et des atouts / ressources du territoire ;</li> <li>2. Compléter l'inventaire des politiques et pratiques en faveur du développement durable ;</li> <li>3. Préparer le travail qui sera mené par la CLDR.</li> </ol>
<b>Mise en oeuvre</b>	<p>Trois groupes de travail thématiques (selon les piliers du développement durable) :</p> <p>26/05/14 : Economie 03/06/14 : Environnement 18/06/14 : Social</p>
<b>Méthodologie</b>	<p>Travail de réflexion en sous-groupes, divisé par thématique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrichir les atouts / faiblesses et en identifier d'autres</li> <li>- Identifier des bonnes pratiques ou des politiques en place pertinentes pour le développement rural durable</li> </ul>
<b>Outils</b>	<p>Mindmaps synthétisant les résultats des consultations villageoises, les éléments apportés par l'Administration communale et les élus communaux.</p>
<b>Délivrables</b>	<p>3 Mindmaps enrichis</p>

## 5.5.2 METHODOLOGIE DETAILLEE

La technique du world café est appliquée. Il est créé autant de table (ou sous-groupe) que de thèmes.

<p><b>Temps 1 : travail par table</b></p> <p>Principes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 table = 1 thématique</li><li>• 1 rapporteur par table</li><li>• Les participants circulent</li></ul> <p>Rôle du rapporteur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Animer les discussions</li><li>• Reformuler et demander des éclaircissements si nécessaire</li><li>• Présenter en séance plénière</li></ul> <p>Règles :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de censure</li><li>• On change de table après 15 min</li><li>• Chacun peut ainsi donner son point de vue sur plusieurs / toutes les thématiques.</li></ul>	<p><b>Temps 2 : présentation en plénière</b></p> <p>Le rapporteur présente les résultats atteints en fonction de sa thématique.</p> <p>Les autres participants peuvent réagir et compléter si nécessaire.</p>
--	---

## 5.6 COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

### 5.6.1 INSTALLATION

L'appel à candidature a été lancé lors des réunions de consultation villageoise (mars et avril 2014), doublé de plusieurs articles dans le journal communal. Cet appel à candidature a été réitéré lors des 3 GT thématiques préparatoires qui se sont déroulés en mai et juin 2014. Au total, 41 candidatures citoyennes ont été reçues.

La sélection a été opérée en fonction des critères suivants : 1. Lieu de résidence, 2. Sexe, 3. Age et 4. Type d'activité. Une 1<sup>ère</sup> proposition a été soumise au Collège en août 2014.

Le Conseil communal du 26/08/14 a désigné officiellement la liste des membres, y incluant les 10 conseillers communaux chargés de représenter le quart communal (cf. annexe 2).

La CLDR a été approuvée par la Région wallonne le 27/01/2015.

La CLDR s'est réunie pour la 1<sup>ère</sup> fois le 05/11/14 et a finalisé son Règlement d'ordre intérieur le 27/01/2015 (cf. annexe 3).

### ***☒ Mise en place d'une cellule de liaison CLDR / administration selon le principe « élection sans candidat »***

Principe : élire deux candidats dans et par le groupe sans que quelqu'un ne propose sa candidature. Chaque membre de la CLDR est un potentiel candidat.

Il s'agit ici de l'élection de deux porte-paroles / médiateurs qui auront pour mission :

- D'être au service du groupe,
- De représenter le groupe lors de réunions avec l'Administration communale et/ou le Collège,
- D'informer ces deux instances des travaux de la CLDR et de leur état d'avancement,
- De s'assurer que les travaux de la CLDR sont compris et pris en compte, et réciproquement d'informer la CLDR des avis, décisions, projets, travaux en cours au sein de l'Administration.

De même, deux représentants de l'Administration communale seront désignés pour participer aux séances de CLDR et en rapporter les activités, décisions, etc. auprès de l'Administration communale.

Chaque membre vote, qu'il soit effectif ou suppléant.

On peut voter pour soi-même si on considère être la bonne personne pour la mission à réaliser. L'égo doit être mis de côté, au profit d'arguments objectifs s'appuyant par exemple sur ses propres compétences ou expériences reconnues par le groupe.

Les membres de la CLDR qui ont été nommés sont Catherine Olbrechts, Benoit-Michel Morimont et Annie Vanderlinck.

### 5.6.2 CALENDRIER DE TRAVAIL

La CLDR s'est réunie 21 fois de novembre 2014 à octobre 2016.

#	Date	Objet	Méthode	Livrables
1	5/11/14	Installation	Présentation du mode de travail en CLDR, du ROI et proposition de mise en place d'une cellule de liaison entre la CLDR et l'Administration	CLDR
2	13/12/14		Intégration des modifications dans le ROI	ROI
3	26/01/15	Mise en place de la Cellule de liaison	Election sans candidat	Cellule CLDR/admin

#### Du diagnostic à la stratégie : 9 réunions

4	26/02/15	Du diagnostic aux objectifs stratégiques par thématique,	Travail sur fiche de synthèse thématique, définition des objectifs généraux et spécifiques Elaboration d'une grille d'évaluation de la durabilité	Grille durabilité (V1) Objectifs spécifiques par thématiques
5	30/03/15	Définition d'une vision par dimension - économie, social, environnement (EES)	Travail en sous-groupes puis débat en plénière	Vision pour les 3 dimensions du développement durable
6	20/04/15	Du diagnostic à la stratégie	Travail à partir de fiches de synthèse thématique, définition des objectifs généraux et spécifiques	Objectifs spécifiques (OS) par thématiques
7	25/04/15	Définition d'une vision globale à 10 ans	Travail en sous-groupes EES	Vision à 10 ans (v1) Projets par OS
8	11/05/15	Finalisation de la vision Travail sur le cadre logique: objectifs spécifiques vs projets	Travail en sous-groupes EES Vérification de la cohérence objectifs vs projets	Vision à 10 ans (VF)
9	28/05/15	Travail sur le cadre logique objectifs spécifiques vs projets	Travail en sous-groupes EES Vérification de la cohérence objectifs vs projets	Cadre logique
10	15/06/15	Priorisation des projets	Priorisation des projets	Projets Lot 1, 2, et 3
11	29/06/15	Priorisation des projets		
12	31/08/15	Grille Durabilité	Présentation du travail réalisé par le GT Durabilité Priorisation (suite et fin)	Grille Durabilité finalisée

#### De la stratégie aux fiches projets : 8 réunions

13	16/09/15	Fiches projets Lot 1		
14	1/10/15	Organisation du travail en GT		
15	18/01/16	Présentation des commentaires des chefs de service et du collègue par rapport à la vision, aux objectifs et aux projet	Formation des GT	Fiches projets
16	15/02/16	Présentation des fiches projets par les GT	Travail en sous-groupes par thématiques EES	Fiches projets
17	14/03/16	Travail sur les fiches	Travail en sous-groupes par	Fiches projets

		projets Lot 1	thématiques EES	
18	11/04/16	Travail sur les fiches projets Lot 1	Travail en sous-groupes par thématiques EES et par sujet	Fiches projets
19	23/05/16	Travail sur les fiches projets Lot 2 et Lot 3	Travail en sous-groupes par thématiques EES et par sujet	Fiches projets
20	27/06/16	Evaluation de la durabilité des fiches projets Lot 1 et ordre de mise en œuvre	Utilisation de la grille Durabilité sur les fiches-projets Lot 1 Priorisation des fiches Lot 1 en fonction de 3 critères	Durabilité des fiches Lot 1 Ordre de mise en œuvre des FP
21	16/11/16	Approbation du PCDR-A21		

Les PV des CLDR sont joints en annexe 4.

Les 17 et 25 novembre, la Cellule de liaison a présenté la stratégie de développement aux chefs de service et au Collège. En premier lieu, la vision et les objectifs ont été exposés aux chefs de service puis au Collège, suivi des projets. La 1<sup>ère</sup> réunion de CLDR de janvier 2016 a donc été dédiée à l'écoute des commentaires faits par les chefs de service et le collège.

### 5.6.3 COMPOSITION DE LA CLDR

En novembre 2014, la CLDR comptait **42 membres effectifs et suppléants dont 30 membres citoyens, 10 membres du Conseil communal et de 2 membres invités représentant le Centre culturel**. Ceux-ci sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 - Liste des membres de la CLDR à fin novembre 2014

NOM	Prénom		Qualité	Adresse	Localité
ANCIAUX	Frédéric	M .suppléant	Citoyen	Rue de la Goyette 21	Loupaigne
BLONDIAU	Marianne	M .suppléant	Citoyen	Rue de la Croisette 42	Baisy-Thy
BRUYERE	Marianne	M. effectif	Citoyen	Rue Joseph Berger 57	Genappe
DE GROODE	Aline	M. effectif	Elu	Rue de Namur 15	Houtain-le-Val
DE SCHRYNMAKERS	Jean-François	M. effectif	Citoyen	Rue Hattain 20	Baisy-Thy
DEGREEF	Marie	M. effectif	Citoyen	Chaussée de Charleroi 85A	Baisy-Thy
DELACROIX	Patricia	M. effectif	Citoyen	Cala Tri Marcassin 39	Glabais
DETIENNE	Daniel	M .suppléant	Citoyen	Avenue de l'Affamois 13	Vieux-Genappe
DUMONCEAU	François	M .suppléant	Citoyen	Rue des Haies 5	Houtain-le-Val
EVENEPOEL	Joëlle	M .suppléant	Citoyen	Rue Joseph Berger 61	Genappe
FOURNEAU	Françoise	M .suppléant	Citoyen	Place communale 1	Bousval
FOURNY	Michèle	M .suppléant	Citoyen	Rue de Fontaine l'Evêque 43	Loupaigne
GIRBOUX	Albert	M. effectif	Citoyen	Plateau de l'Aigle 4	Ways
HERMANS	Sarah	M .suppléant	Elu	Rue Falise 2	Baisy-Thy
HUTS	Benoit	M. effectif	Elu	Av. des Habitations Modernes 42	Bousval
JANSSENS	Joëlle	M. effectif	Elu		
JANSSENS	Marianne	Présidente	Elu	Chaussée de Nivelles 122	Vieux-Genappe
JEURISSEN	Léon	M. effectif	Citoyen	Avenue de l'Horizon 88	Bousval
KESTEMONT	Marie-Paule	M. effectif	Citoyen	Rue Pavillon 7	Houtain-le-Val
LEBON	Liliane	M. effectif	Citoyen	Rue du Point du Jour 50	Bousval
LEFEVRE	Angèle	M. effectif	Elu	Rue Antoine Gossiaux 13	Vieux-Genappe
LORSIGNOL	Philippe	M .suppléant	Elu	Rue Croisette 10	Baisy-Thy
LÖWENTHAL	Bernard	M. effectif	Citoyen	Rue Hattain 3	Baisy-Thy
MENGE	Werner	M .suppléant	Citoyen	Rue Louis Lalieux 1A/5	Genappe
MESENS	Carine	M .suppléant	Elu	Chemin de Wavre 22	Bousval
MOREAU	Patricia	M. effectif	Citoyen	Av. des Combattants 132 / bte 14	Bousval
MORIMONT	Benoît-Michel	M .suppléant	Citoyen	Chaussée de Charleroi 48	Loupaigne
OLBRECHTS	Catherine	M. effectif	Citoyen	Rue du Château 37b	Bousval
PETTIAUX	Nathalie	M. effectif	Citoyen	Rue de la Goyette 21	Loupaigne
RASKIN	Jean-Pierre	M .suppléant	Citoyen	Rue Wilquet Werner 2	Glabais
ROUFFIANGE	Michael	M .suppléant	Elu	Rue Henri Lalonde, 10	Houtain-le-Val
RUBEN	Nicolas	M .suppléant	Citoyen	Rue Armand Anciaux 2	Ways
SPRINGEL	Florian	M. effectif	Citoyen	Avenue des Combattants 183	Bousval
STAMANNE	Fabienne	M .suppléant	Citoyen	Rue Hattain 20	Baisy-Thy
VAN KERCKHOVEN	Corentin	M .suppléant	Citoyen	Rue du Château 96	Bousval
VAN PETEGHEM	Renaud	M .suppléant	Elu	Rue Emmanuel Lutte, 11	Baisy-Thy
VANDEN HOVE	Valérie	Invité	Citoyen	Rue de Bruxelles 14	Genappe
VANDERLINCK	Annie	M .suppléant	Citoyen	Chaussée de Nivelles 67	Vieux-Genappe
VANZEEBROECK	Steve	M. effectif	Citoyen	Rue de Bruxelles 94	Vieux-Genappe
VRANCKEN	Bernadette	Invité	Citoyen	Rue de Namur 134	Nivelles
VROMMAN	Pierre	M. effectif	Citoyen	Rue Emile François 48	Ways
WELBY	Sarah	M .suppléant	Citoyen	Rue Banterley 89	Loupaigne

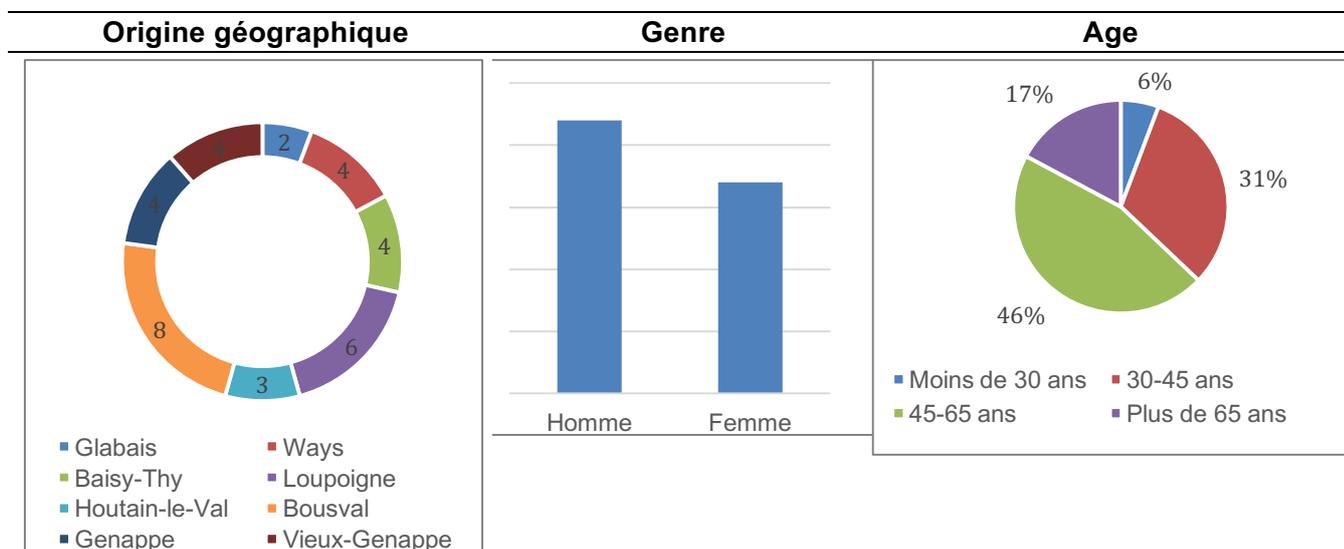
## 5.6.3.1 Diversité des membres

Les trois graphes ci-dessous montrent la diversité de la CLDR en termes d'origine géographique, de classe d'âge et de genre.

- *En ce qui concerne l'origine géographique des participants, on constate que tous les villages sont représentés. Les participants domiciliés à Bousval et Loupaigne sont toutefois plus nombreux ;*

- En ce qui concerne **le genre**, les hommes sont légèrement plus nombreux : la différence est de 5 unités ;
- En ce qui concerne **l'âge**, la classe d'âge la plus représentée est celle des 45-65 ans suivie des 30-45 ans. La CLDR compte 5 retraités actifs et un étudiant.

Figure 3 - Diversité de la CLDR



Parmi les 32 membres citoyens et invités, les professions représentées relèvent des secteurs d'activité listés dans le tableau ci-dessous.

Santé	3
Bâtiment	1
Enseignement	4
Banque	1
Télécommunication	1
Culture	2
Agriculteurs	3
Commerce	1
Événement	1
Secteur public	4
Autres	3
<b>Total actifs</b>	<b>24</b>
Pensionnés actifs	6
Etudiant	1
Recherche d'emploi	1
<b>Total</b>	<b>32</b>

#### 5.6.3.2 Evolution des membres

Démissions	
1. Joëlle Janssens	21/9/2015 remplacé par Jérôme Leclerc
2. François Dumonceau	17/8/2015
3. Nicolas Ruben	17/12/2015
4. Philippe Lorsignol	26/01/2015
Nouveaux invités	

1. Olivier Mainfroid	15/6/2015 en remplacement de Jérôme Leclercq qui a glissé dans le quart communal en remplacement de Joëlle Janssens.
2. Emilie Lavaux	16/09/2015 en remplacement de Bernardette Vrancken
3. Jean-François Mitsch	en remplacement de Philippe Lorisgnol

### 5.6.3.3 Constitution des sous-groupes

Les 3 sous-groupes listés ont été constitués pour démarrer le travail de réflexion sur les fiches projets.

Social	Economie	Environnement
J.-F. De Schrynmakers (L) Angèle Lefèvre Marianne Janssens Sarah Welby Léon Jeurissen Marianne Blondiau Marie Degreeef Annie Vanderlinck Olivier Mainfroid Marianne Janssens Emilie Lavaux	Catherine Olbrechts (L) Philippe Lorisgnol Marianne Blondiau Pierre Vromman Albert Girboux Benoît-M. Morimont Léon Jeurissen Liliane Lebon Sarah Welby Bernard Lowental Sarah Hermans Daniel Detienne Jérôme Leclerc	Benoît-M. Morimont Marie Degreeef (L) Fabienne Stamanne Michèle Fourny Annie Vanderlinck Aline Degroode Werner Menge Patricia Delacroix

### 5.6.4 ELEMENTS METHODOLOGIQUES

<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Elaborer la stratégie de développement partant du diagnostic partagé <ul style="list-style-type: none"> <li>Définir une vision à 10 ans</li> <li>Prioriser les enjeux et définir les objectifs généraux puis les objectifs spécifiques</li> <li>S'assurer que les projets permettent d'atteindre les objectifs spécifiques</li> <li>Répartir les projets en Lot 1, Lot 2 et Lot 3</li> </ul> </li> <li>Rédiger des fiches projets</li> </ol>
<b>Mise en oeuvre</b>	<p>7 grandes étapes définies ci-dessous (cf. point 5.6.5)  21 réunions de la CLDR (de nov. 2014 à fin octobre 2016)  Construction des fiches en groupes de travail thématiques - Economie Environnement – Social  Finalisation des fiches en GT restreint, par sujet  Elaboration d'une grille multicritères DD  Evaluation de la durabilité des projets Lot 1 selon une grille multicritères</p>
<b>Méthodologie</b>	<p>En CLDR : travail en plénière puis en sous-groupe  Constitution de GT par dimension EES  Constitution de GT par sujet (intergénérationnel, mobilité, sports, santé, etc.)  Constitution d'un GT grille durabilité  Présentation des éléments clés de la stratégie de développement au Collège et aux chefs de service (en novembre et décembre 2015)</p>
<b>Outils</b>	<p>Plateforme de stockage en ligne accessible à tous les membres de la CLDR sur <a href="http://www.mydrive.ch">http://www.mydrive.ch</a>  Fiches synthèses  Grille durabilité</p>

	Dispositif de priorisation Méthodologie pour l'élaboration des fiches projets
<b>Délivrables</b>	La stratégie de développement

### 5.6.5 METHODOLOGIE DETAILLEE

L'élaboration de la stratégie de développement comprenait les étapes suivantes :

1. Définir les objectifs généraux et les objectifs spécifiques
2. Définir une vision à 10 ans
3. Vérifier et affiner les projets visant à atteindre les objectifs spécifiques
4. Répartir les projets en Lot 1, Lot 2 et Lot 2
5. Elaborer les fiches projets
6. Evaluer la durabilité des projets
7. Prioriser l'ordre de mise en œuvre des fiches Lot 1

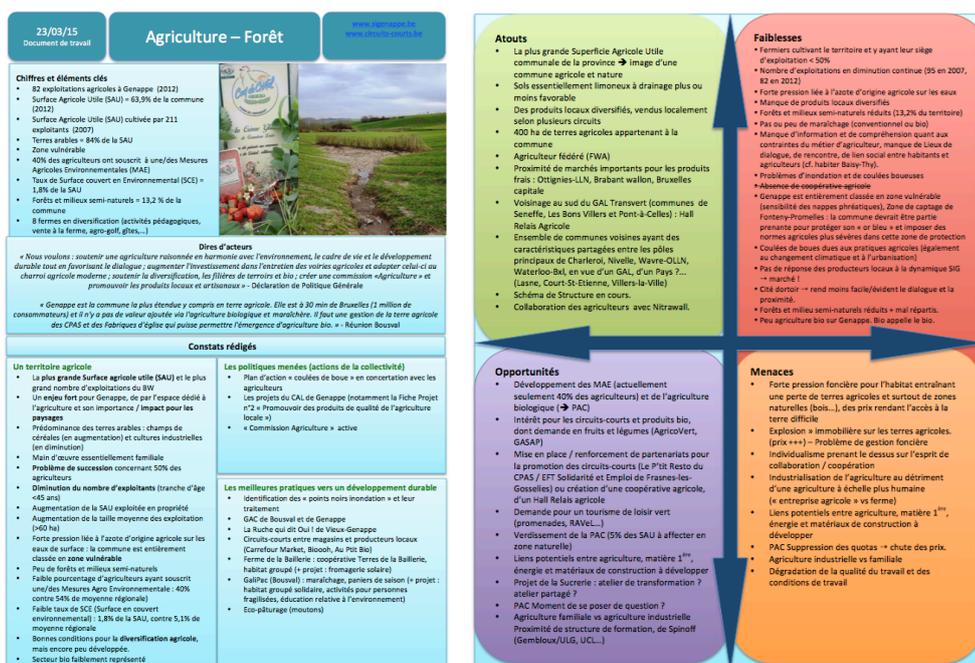
#### Etape 1 - Définir les objectifs généraux et les objectifs spécifiques à partir du diagnostic

Afin de faciliter le travail de la CLDR, les principales thématiques du diagnostic « données chaudes » enrichies avec les résultats des consultations villageoises, et des GT avec les chefs de service et l'Administration ont été synthétisées sous forme de fiches synthèses (cf. exemple ci-dessous). Le diagnostic complet est mis à disposition sur mydrive afin que les membres de la CLDR puissent y trouver des informations plus détaillées.

Les 14 thématiques synthétisées sous forme de fiches sont :

1. Agriculture
2. Culture
3. Economie
4. Environnement & santé
5. Environnement & biodiversité
6. Logement
7. Mobilité
8. Population
9. Social & santé
10. Territoire & environnement
11. Eau-Energie-Déchets
12. Enfance & jeunesse
13. Sports & loisirs
14. Tourisme & histoire

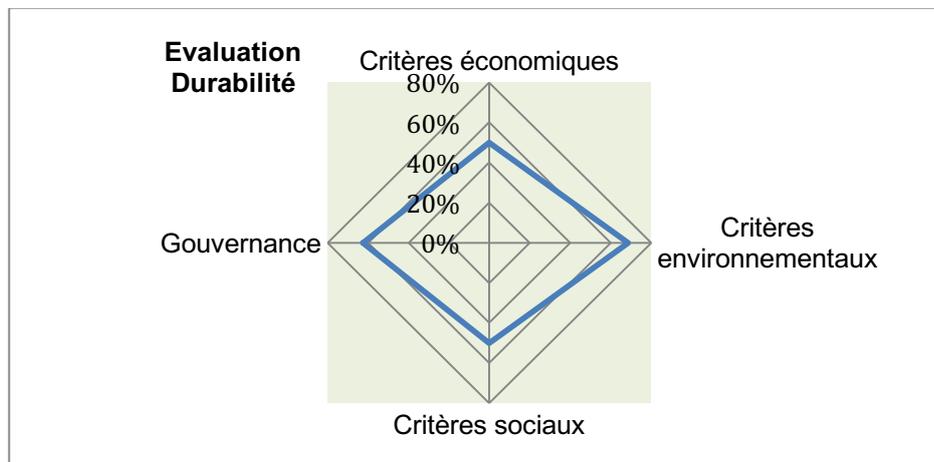
Figure 4 - Exemple de fiche de synthèse



En parallèle, la CLDR d'une part et les chefs de service d'autre part ont travaillé à l'élaboration d'une grille d'évaluation de la durabilité partant d'une grille multicritères proposée par Tr@me. Le

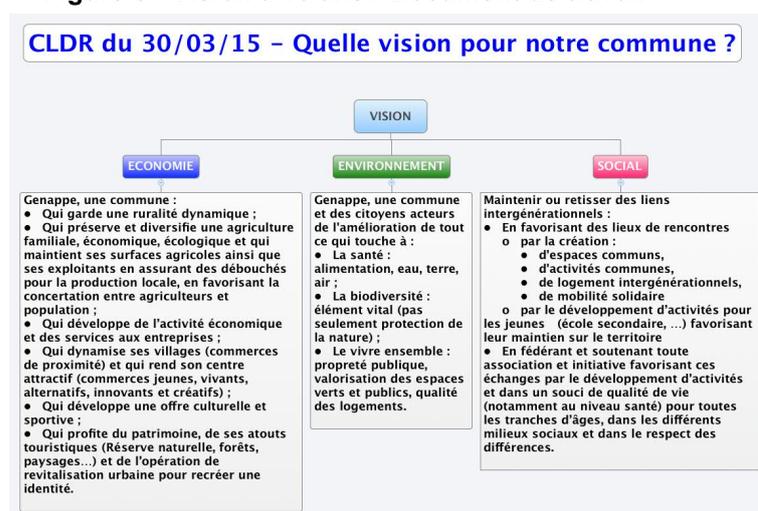
travail s'effectue en deux temps : présentation de la grille à la CLDR qui l'amende en sous-groupe puis présentation de cette version amendée aux chefs de service. Un GT *ad hoc* s'empare de la version ainsi retravaillée et la finalise.

Figure 5 - Durabilité d'un projet : résultats de l'évaluation



## Etape 2 - Définir une vision à 10 ans

Figure 6 - Vision à 10 ans? Document de travail



## Etape 3- Vérifier et affiner les projets visant à atteindre les objectifs spécifiques

Durant cette étape il s'agissait de vérifier si les projets permettaient d'atteindre les objectifs spécifiques, si leur intitulé était précis et pertinent, sinon de compléter.

## Etape 4 - Répartir les projets en lot 1, lot 2 et lot 3

La répartition des projets se base sur un débat approfondi des paramètres qui déterminent l'impact et la faisabilité de chaque projet.

- L'impact mesure la pertinence des projets en regard de la vision et des objectifs identifiés.
- Quant à la faisabilité, celle-ci s'apprécie en regard des faisabilités technique et financière, des ressources dont dispose le territoire et des délais de mise en œuvre.

Les projets, hors lot 0, sont ainsi classés dans une matrice à deux dimensions qui permet de visualiser une 1<sup>ère</sup> répartition en lot des différents projets. Cela permet d'objectiver certaines décisions par rapport à des projets qui pourraient être jugés peu pertinents et/ou peu faisables. Enfin, afin de garantir la pluralité des points de vue, le travail est d'abord réalisé en trois sous-groupes de travail, puis mis en commun. L'intérêt provient du débat sur les divergences et permet un dialogue approfondi sur les propositions de projets.

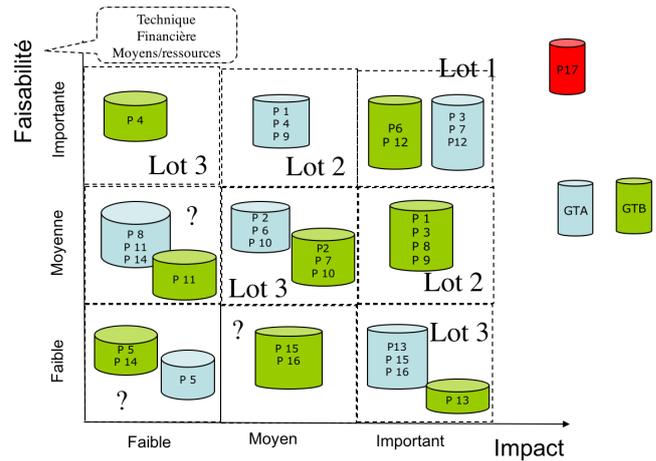


Figure 7 - Outil de répartition en lot

Cette répartition peut évoluer en fonction du niveau de détail et d'éléments de préparation fournis pour chaque projet, notamment par rapport à sa faisabilité.

### Etape 5 - Elaborer les fiches projets

Dans un 1<sup>er</sup> temps, les membres de la CLDR sont invités à utiliser le canevas réflexion repris ci-dessous.

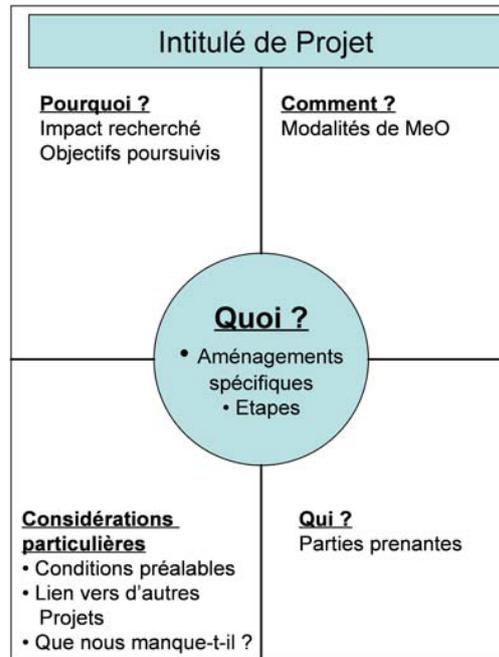


Figure 8 - Canevas de réflexion pour les fiches projets

### Etape 6 - Evaluer la durabilité des projets

La durabilité de 4 fiches projets lot 1 est évaluée avec la grille de durabilité. Cela permet de tester la grille sur des projets mais aussi d'améliorer les projets lot 1 en fonction leur performance en regard des dimensions 1. éthique et gouvernance, 2. sociale, 3. environnementale et 4. économique analysées.

**Figure 9 - Durabilité de 4 projets lot 1**

MJ= maison de jeunes, Dynam. Sucrierie = dynamiser la sucrierie, Dyle= réaménagement du parc de la Dyle, CH= centre de l'habitat, sensibil Env= actions de sensibilisation à l'environne

Critère d'évaluation	MJ				Dynam.				Dyle				CH				Sensibil Env			
	G1	G2	G3	G4	G1	G2	G3	G4	G1	G2	G3	G4	G1	G2	G3	G4	G1	G2	G3	G4
<b>DIMENSIONS ÉTHIQUE et GOUVERNANCE</b>																				
Favorise la coresponsabilité et l'engagement des différentes parties prenantes de la société	1	2	2	0	2	1	1		1	0	2	-1	1	2	1	1	2	-1	-1	2
Favorise l'utilisation d'indicateurs, d'outils et de processus qui permettent à l'organisation de prendre de meilleures décisions et	-1	0	0	0	-1	2	1		0	1	2	-1	0	2	1	1	1	0	0	2
Prévoit des mécanismes de suivi et d'évaluation de prise en compte du développement durable	-1	-1	1	1	1	1	2		2	1	-1	0	1	-1	2	1	2	0	0	-1
<b>DIMENSION SOCIALE</b>																				
Satisfait aux besoins du plus grand nombre en accordant une attention particulière aux plus démunis	0	2	1	1	0	0	1		1	0	2	1	1	2	1	1	0	-1	-1	0
Favorise la solidarité, l'engagement et l'assistance mutuelle entre des personnes ou des groupes	0	2	2	2	2	1	0		0	1	1	0	1	2	0	0	0	0	0	0
Favorise la cohésion sociale et améliore le bien-être de la population, dans le respect de la culture et de l'identité de chacun	0	1	2	1	0	0	0		2	1	0	1	1	0	1	1	1	-1	-1	0
<b>DIMENSION ENVIRONNEMENTALE</b>																				
Favorise l'utilisation des ressources renouvelables et assure les conditions de leur remplacement	-1	-1	0	0	2	1	2		0	2	-1	1	2	1	1	2	1	2	2	0
Favorise une utilisation judicieuse et rationnelle des ressources non renouvelables	-1	-1	0	0	1	1	1		0	1	-1	1	2	2	1	1	1	2	2	0
Minimise les impacts négatifs sur la biodiversité et les ressources naturelles	-1	-1	-1	0	2	1	1		2	2	2	1	2	0	1	1	2	2	2	2
Favorise l'aménagement raisonné du territoire en limitant les impacts négatifs et en permettant de préserver la ruralité	-1	-1	0	0	0	0	1		2	1	2	1	2	0	1	1	1	2	2	2
<b>DIMENSION ÉCONOMIQUE</b>																				
Favorise des changements dans les modes de production et de consommation en vue de les rendre plus viables et plus	-1	1	0	1	2	1	0		0	-1	0	0	2	1	1	1	1	1	1	0
Atteint le seuil de rentabilité et/ou recherche l'équilibre financier	-1	0	1	1	-1	-1	0		0	-1	-1	0	-1	-1	0	0	0	0	0	-1
Total	-7	3	8	7	10	8	10	0	10	8	7	4	14	10	11	11	12	6	6	6
Moyenne	2,8				7,0				7,3				11,5				7,5			

**Étape 7 – Priorisation de la mise en œuvre des fiches projets lot 1**

Quatre critères sont utilisés pour déterminer l'ordre de mise en œuvre des fiches lot 1. Il s'agit de :

1. Conditions préalables de mise en œuvre rencontrées ;
2. Porteur de projet clairement identifié et engagé ;
3. Ressources locales / communales disponibles ;
4. Contribution du projet à/aux (l')objectif(s) spécifique(s).

## ANNEXES

---

1 – Lancement de l'ODR	PV du Conseil communal du 28/01/2014
2 – Désignation de la CLDR	PV du Conseil communal du 26/08/2014
3 – Adoption du ROI	PV du Conseil communal du ??/??/2015
4 – PV des CLDR	
5 – Délibérations du Collège et du Conseil Communal	Collège du 14 décembre 2016 Conseil Communal du 21 février 2017